EXCELIUM
Services & Solutions de Sécurité

SOLUTION INITIALE +
FICHE TECHNIQUE

SOLUTION TEMPORAIRE DE SÉCURITÉ

DÉTECTION PAR INFRAROUGE PASSIF AVEC LEVÉE DE DOUTE PAR CAPTURE D'IMAGES

CHANTIERS - STRUCTURES MODULAIRES - SITES ISOLÉS

02 51 783 783

www.excelium.fr

Flashez-moi et visitez notre site internet

• NANTES • PARIS • LYON • TOULOUSE • BORDEAUX • RENNES • LA ROCHE SUR YON •

Pour un [MAXIMUM] de Sécurité

TECHNOLOGIES

Capteurs d'images à vision nocturne
+
Distance de détection : 12 mètres
+
Objectif grand angle : 85°

Système électronique de sécurité sans fil (anti intrusion et anti incendie)

Détection d'ouvertures (portes, fenêtres, portes et tiroirs de meubles)
+
Détection de présence
+
Détection de fumée

Transmission des alarmes et des images par GSM / GPRS
+
Clavier de commande à mémoire pouvant stocker jusqu'à 4000 événements
+
Identifiant

Sirène de dissuasion avec flash

FONCTIONNALITÉS

- Mise en service automatique ou par badge, télécommande, clavier de commande
- Télémaintenance via liaison sécurisée avec notre Centre de Contrôle Opérationnel 24/7
- Transmission des images vidéo sur intrusion
- Levées de doute vidéo à distance
- Enregistrement des images vidéo à distance
- Consultation des historiques d'alarmes par l'intermédiaire d'un accès internet
- Intervention d'un Agent de Sécurité en cas de comportement caractérisé
- Possibilité de modifier régulièrement la disposition de l'installation de sécurité pour s'adapter à l'évolution du site

crédits photos : EXCELIUM, Tangi Le Bigot

NOS OFFRES & SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Installation sur site par nos équipes techniques

Vérification périodique de l'installation

Maintenance préventive incluse

Télésurveillance & Vidéosurveillance par notre Centre de Contrôle Opérationnel 24/7

Information en temps réel par email des anomalies

Raccordement à un centre de supervision urbain

Surveillance humaine en fonction des risques et de l'évolution

Autorisation CNAPS (Siège social) n° AUT-044-2112-08-26-20130344370
SAS au capital de 439 000 € - SIREN 450 248 265 - RCS Nantes - APE 8010 Z

Article L612-14 du Code de Sécurité Intérieure :
«L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.»

ISO 9001:2015 BUREAU VERITAS Certification

APSAD

Station de Télésurveillance certifiée n°191.05.31 - type P3

NF SERVICE

APSAD

Service d'installation et de maintenance de systèmes électroniques de sécurité (NF 367 – I80)-Cybersécurité @
Détection d'intrusion catégorie AB – Certificat n° : 123/10/367-81

Certifications délivrées par AFNOR Certification – www.marque-nf.com et CNPP Cert. – www.cnpp.com